



**RAPPORT ANNUEL 2008**

**RWA0705511**

**PROJET  
RWA 07 055 11**

**ACCES A L'ELECTRICITE DES  
POPULATIONS RURALES A  
TRAVERS LES ENERGIES  
RENOUVELABLES 'EPRER**

REPUBLIQUE DU RWANDA



MINISTRE DES INFRASTRUCTURES



## Table des matières

<b>1</b>	<b>Fiche projet .....</b>	<b>5</b>
	<b>Informations de base sur la prestation.....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>situation ACTUELLE EN BREF .....</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Bilan de la planification des activités .....</b>	<b>8</b>
	3.1 <i>Aperçu des activités.....</i>	8
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités.....</i>	9
<b>4</b>	<b>Bilan des finances.....</b>	<b>11</b>
	4.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier .....</i>	11
	4.2 <i>Analyse du planning financier .....</i>	13
<b>5</b>	<b>Suivi des indicateurs .....</b>	<b>15</b>
	5.1 <i>Objectif spécifique.....</i>	15
	5.2 <i>Résultats.....</i>	15
	5.3 <i>Évolution des indicateurs (graphique).....</i>	17
	<i>Nombre d'abonnés connectés au réseau national d'électricité.....</i>	17
<b>6</b>	<b>Appréciation des critères de suivi.....</b>	<b>18</b>
	6.1 <i>Efficiences .....</i>	18
	<i>Les résultats attendus à la fin de 2008 n'ont pas été atteints à 100%.La planification financière n'a été réalisée qu'à 87%. .....</i>	18
	6.2 <i>Efficacité.....</i>	19
	6.3 <i>Durabilité.....</i>	19
<b>7</b>	<b>Mesures et recommandations .....</b>	<b>20</b>
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation.....</i>	20
	7.2 <i>Recommandations .....</i>	20
<b>8</b>	<b>NouveAU planNING (année n+1).....</b>	<b>21</b>
	8.1 <i>Planning des activités de l'année N+1.....</i>	21
<b>9</b>	<b>Conclusions.....</b>	<b>24</b>
	9.1 <i>Activités et Finances.....</i>	24
	9.2 <i>Critères de suivi .....</i>	24
	9.2.1 <i>Efficiences .....</i>	24
	9.2.2 <i>Efficacité .....</i>	24
	9.2.3 <i>Durabilité .....</i>	24
	9.3 <i>Avis de la SMCL sur les recommandations .....</i>	24

9.3.1	Recommandations relatives au planning des activités.....	24
9.3.2	Recommandations relatives au planning financier.....	24
9.3.3	Recommandations relatives au Cadre logique .....	24
9.3.4	Autres recommandations .....	25
<b>10</b>	<b>Annexes.....</b>	<b>26</b>
	<i>10.1 Check-list Efficience.....</i>	<i>26</i>
	<i>10.2 Check-list Efficacité .....</i>	<i>26</i>
	<i>10.3 Check-list Durabilité.....</i>	<i>26</i>

## 1 FICHE PROJET

## INFORMATIONS DE BASE SUR LA PRESTATION

<b>Pays</b>	: RWANDA	
<b>N° d'intervention DGCD</b>	NN 3000648	
<b>Code Navision CTB</b>	RWA 07 055 11	
<b>Secteur (code CAD)</b>	: 230	
<b>Sous-secteur</b>	23040	
<b>Institution nationale ou régionale chargée de l'exécution</b>	: MININFRA Ministère des Infrastructures	
<b>Agence d'exécution</b>	: CTB BTC Coopération Technique Belge	
<b>Directeur de l'Intervention (MININFRA)</b>	Félicien NDABAMENYE	
<b>Expert CTB délégué à la Cogestion</b>	: Erik VAN MALDEREN	
<b>Convention spécifique signée le</b>	19 décembre 2007	
<b>durée de la convention spécifique</b>	48 mois à la date de la signature	
<b>valable jusqu'au</b>	18 décembre 2011	
<b>Durée de la prestation (selon DTF et CS)</b>	: 48 mois	
<b>Date de démarrage de la prestation</b>	Selon CS : : 19 décembre 2007	
	Effective (signature de la Convention de mise en oeuvre) : 15 Février 2008	
<b>Date de clôture de la prestation</b>	Selon CS : : 18 décembre 2011	
	Effective : : 14 Février 2011	
<b>Modalités de gestion des budgets de la prestation</b>	<b>Rwanda</b>	<b>Belgique</b>
	cogestion	cogestion
		régie
<b>Budget total de la prestation (en €)</b>		
	<b>Régie</b>	0 €
	<b>Cogestion</b>	458.000 €
	<b>Total par pays</b>	235.600 €
		14.542.000 €
		15.000.000 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		15.235.600 €

## 2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

### Brève présentation du projet :

L'intervention appuie, techniquement et financièrement le Ministère des Infrastructures, secteur énergie, par la construction de microcentrales et de lignes de distribution d'énergie électrique, électrification de centres de santé par systèmes photovoltaïques, pour accroître l'accès aux services modernes de l'énergie, l'efficacité énergétique et l'utilisation des sources d'énergie renouvelables.

Pour atteindre les objectifs prévus et améliorer l'accessibilité à l'énergie électrique dans le milieu rural, le projet prévoit de mettre en œuvre des activités suivantes:

- Une participation de €200.000 à la construction de la MCH de Cyimbili dans le district de Rutsiro ;
- La construction de Micro Centrales Hydroélectriques et de lignes de distribution MT et BT dans le district de Nyaruguru, Province du Sud ;
- Electrification de 64 Centres de Santé à l'énergie solaire photovoltaïque ;
- La construction de la ligne MT 30 kV Kigufi-Gakeri d'interconnexion des MCH des districts de Rutsiro et Rubavu
- La construction de l'extension de la ligne MT 30 kV Kigali – Kiyumba : Antenne 30 kV Gatobwe-Cyeza (6,2 km), antenne 30 kV Kamonyi-Musambira formant une boucle avec le réseau existant de Gitarama (15 km).
- La construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru.

Il prévoit en outre un appui institutionnel aux agences d'énergie aux niveaux national et régional.

### Points forts :

- Le projet cadre un vaste programme d'énergie rurale, permettant une collaboration étroite avec le Ministère de tutelle, les organismes, ONG et partenaires privés actifs dans le secteur de l'énergie.
- Participation au Workshop du Ministère des Infrastructures concernant la politique énergétique
- Collaboration avec d'autres projets actifs dans l'énergie rurale
- Collaboration avec les autorités locales des districts
- Le projet trouve sa place dans un programme prioritaire du gouvernement rwandais

**Taux de réalisation au 31/12/2008 : 9%**

### Comité de Concertation (CdC)

Au cours de l'exercice 2008, le président du CdC a convoqué quatre réunions.

Date	Décisions clés du CdC pour le projet EPRER
22/02/2008	<p>1. Le CdC a été favorable de libérer la somme de €50.000,- de contribution annuelle sur approbation d'un plan d'action.</p> <p>2. Quant à la contribution au NEDA, la décision du CdC a été d'accorder à la cellule interne constituée au MININFRA en attendant la création du NEDA.</p>

14/10/2008	<p>1. Changement de lignes budgétaire afin de pouvoir signer le contrat de l'extension de la ligne Mont Kigali – Kiyumba, et commencer les travaux dans un délai raisonnable, le Comité de concertation a décidé de transférer le montant de €880.000,000, de la ligne A_02_04 <b>électrification des MCH Nyaruguru</b> vers la ligne A_02_03 <b>extension Mont Kigali Kiyumba</b>. La ligne A_02_04 sera renflouée plus tard par un budget du projet EPRER III ou par un autre arrangement.</p> <p>2. Le comité de concertation a décidé de ne pas financer des systèmes hybrides PV/groupe électrogènes pour assurer l'électrification des 64 CS supporté par le projet EPRER et d'en rester uniquement à des installations en énergie renouvelable.</p>
28/11/2008	Changement de lignes budgétaires pour permettre la construction de la MCH de Cyimbili, le Comité de concertation a décidé de transférer le montant de 515.000 €. de la ligne A_01_03 à la ligne A_01_01
17/12/2008	<p>Changement de lignes budgétaires afin de :</p> <p>1. permettre la signature du contrat des lignes électriques de la Province de l'Ouest, le Comité de concertation a décidé de transférer le montant de 700.000 € de la ligne A_02_04 à la ligne A_02_02</p> <p>2. pouvoir signer le contrat de la fourniture et installation des équipements hydroélectriques des 3 centrales Keya, Nkora et Cyimbili, le Comité de concertation décidé de transférer le montant de 1.472.400 € de la ligne A_01_03 à la ligne A_02_04.</p>

Le Comité de Concertation est composé

- du représentant du Ministère des Infrastructures, Président ;
- de l'ordonnateur du Projet désigné par le Ministère des Finances et de la Planification Economique ou de son délégué ;
- du représentant du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- du représentant Résident de la CTB en tant que co – ordonnateur du Projet ou de son délégué.

Le Directeur d'Intervention et le Délégué à la Cogestion assistent aux réunions en qualité d'observateurs et de rapporteur.

Le Comité de Concertation peut inviter, en qualité d'observateurs ou d'expert, toute personne qui apporte une contribution au projet.

### 3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

#### 3.1 Aperçu des activités

Plusieurs activités ont été planifiées et réalisées dans le cadre du projet « Accès à l'Electricité des Populations Rurales à travers les Energies Renouvelables (EPRER) » :

- Equipement des bureaux
- Etude de faisabilité et d'exécution des Microcentrales Hydroélectriques et lignes électriques dans le district de Nyaruguru.
- Extension de la construction de la ligne électrique 30kV Mont Kigali – Ndiza (ex Kiyumba dans la Province du Sud.
- Etudes de faisabilité et d'exécution des travaux d'électrification des centres de santé
- Fourniture et installation des équipements photovoltaïques pour les centres de santé au Rwanda.
- Etude de faisabilité pour la construction de la ligne Gakeri, Kigufi.
- Exécution des travaux de construction des lignes électriques MT 30 kV et de réseaux BT dans la Province de l'Ouest.
- Construction de la Microcentrale Hydroélectrique de Cyimbili.
- Appui financier à la relance de l'EGL et un appui financier aux agences d'énergie au niveau national.

### 3.2 Analyse de la planification des activités

Plusieurs activités ont été planifiées pour l'année 2008. Plusieurs ont été réalisées et d'autres restent à être effectuées.

Le tableau ci – après dresse une liste d'activités programmées et son niveau de réalisation :

Activités planifiées	Commentaires
Equipement des bureaux	Le matériel de bureau a été acheté. Le projet a acheté les bureaux et chaises de bureau. Il a en outre pourvu d'ordinateurs au personnel des interventions.
Etude de faisabilité et d'exécution des Micro-centrales Hydroélectriques et lignes électriques dans le district de Nyaruguru.	Le dossier d'appel d'Offres a été préparé, approuvé par les différentes instances et lancé ; <b>SHER Ingénieurs Conseils sa</b> est l'attributaire du marché pour <b>deux cent douze mille six cent vingt – cinq Euros (212.625 €)</b> .
Extension de la construction de la ligne électrique 30kV Mont Kigali – Ndiza (ex Kiyumba) dans la Province du Sud.	Le dossier d'appel d'offres a été préparé, approuvé par les différentes parties à l'activité et lancé. <b>SAG GmbH</b> est l'attributaire du marché pour un montant total hors taxes de <b>deux millions cent quatre vingt mille euros (2.180.000€)</b>
Etudes de faisabilité et d'exécution des travaux d'électrification des centres de santé	Le dossier d'appel d'Offres a été préparé, approuvé par les différentes instances et lancé. Une analyse des offres a été faite mais vues les données existantes au sein du MINISANTE, il a été recommandé d'annuler ce marché et d'exploiter ces données pour confectionner un Dossier d'Appel d'Offres (DAO).
Fourniture et installation des équipements photovoltaïques pour les centres de santé au Rwanda.	Le DAO pour la fourniture et l'installation des équipements photovoltaïques a été lancé. L'ouverture des offres qui était fixée au <b>06/02/2009 a été reporté au 20/02/2009.</b>
Etude de faisabilité pour la construction de la ligne Gakeri, Kigufi.	Le paiement pour cette étude sera effectué en 2009 bien que prévu en 2008.
Exécution des travaux de construction des lignes électriques MT 30 kV et de réseaux BT dans la Province de l'Ouest.	Le dossier d'appel d'offres a été préparé, approuvé par les différentes parties à l'activité et lancé. Le budget proposé par l'attributaire dépassant le budget disponible, des

	ajustements du budget ont été nécessaire et des négociations seront faites pour pouvoir signer le contrat d'exécution.
Construction de Microcentrale Hydroélectrique de Cyimbili.	Le dossier d'appel d'offres a été préparé, approuvé par les différentes parties à l'activité et lancé. Le marché des travaux de Génie Civile a été attribué à <b>COMECA</b> pour <b>2.279.148.510 FRW (ensemble avec la MCH de Nkora et celle de Keya)</b> , tandis que la fourniture et l'installation des équipements hydro-électromécaniques seront confiées à la société <b>OSSBERGER</b> qui a reçu une notification pour négociation de contrat.
Appui financier à la relance de l'EGL et un appui financier aux agences d'énergie au niveau national.	<p>Un décaissement de l'appui financier de 50.000 € a été effectué pour couvrir une partie de la contribution de la République du Rwanda aux frais de fonctionnement de l'EGL (Organisme de la CEPGL pour l'Energie des Grands Lacs) pour l'exercice 2008.</p> <p>Il était prévu un appui à la cellule technique constituée au niveau du MININFRA dans le cadre du NEDA non encore en place. Une demande formelle n'ayant pas été adressée au projet, cette contribution n'a pu être libellée.</p>

## 4 BILAN DES FINANCES

### 4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

Le taux d'exécution du projet au 31/12/2008 est de 9% soit un total de 1.294.836,24 Euros sur un budget total de 15.000.000 Euros.

Ce montant représente **87%** de la planification annuelle soit 1.294.836,24 Euros sur 1.493.950 Euros.

Le tableau ci – après donne un aperçu des dépenses par rapport au planning financier :

Code	Mode	Description	Montant de la ligne	Montant budgétisé (Q1 2008)	Montant réalisé (exécution au 31/12/2008)
A_01_01	Cogestion	Construction de la MCH de Cymbili.	200.000	50.000	0
A_01_02	Cogestion	Etudes et suivi des travaux aux MCH de Nyaruguru.	300.000	100.000	32.999,05
A_01_03	Cogestion	Construction des MCH de Nyaruguru.	5.000.000	0	0
A_01_04	Cogestion	Etudes et suivi des travaux d'électrification des centres de santé.	225.000	125.000	41.207,86
A_01_05	Cogestion	Electrification des centres de santé.	1.275.000	620.000	0
A_02_01	Cogestion	Etudes et suivi des travaux aux lignes d'interconnexion des MCH et d'extension du réseau MT.	300.000	125.000	10.307,65
A_02_02	Cogestion	Construction de la ligne d'interconnexion des MCH des districts de Rutsiro et Rubavu.	1.450.000	0	0
A_02_03	Cogestion	Extension de la ligne MT Kigali – Kiyumba.	1.250.000	250.000	1.081.407,8
A_02_04	Cogestion	Construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru.	4.000.000	0	0
A_03_01	Cogestion	Appui Institutionnel aux agences nationales et régionales	300.000	100.000	52.498,25
Y_01_01	Cogestion	Réserve budgétaire cogestion	86.600	0	0
Y_01_02	Régie	Réserve budgétaire régie	5.000	0	0

Coopération Technique Belge

Z_01_01	Régie	Assistant Technique	300.000	0	0
Z_01_02	Cogestion	Staff national	79.200	19.800	9.948,48
Z_01_03	Cogestion	Autres frais du personnel	18.000	2.700	1.691,57
Z_02_01	Régie	Véhicules	55.000	55.000	37.392
Z_02_02	Cogestion	Equipement bureau et Télécom	15.000	11.300	11.369,58
Z_03_01	Cogestion	Frais de fonctionnement des véhicules	30.000	4.500	2.713,63
Z_03_02	Cogestion	Télécommunications	6.000	5.100	556,96
Z_03_03	Cogestion	Fournitures de bureau	7.200	5.400	2.728,08
Z_04_01	Régie	Suivi et backstopping technique CTB	48.000	18.000	9.789,51
Z_04_02	Régie	Evaluation à mi - parcours	20.000	0	0
Z_04_03	Régie	Audit	30.000	10.000	0
		REGIE	458.000	83.000	44.694,63
		COGESTION	14.542.000	1.411.000	1.250.141,61
		TOTAL	15.000.000	1.494.000	1.294.836,24

une analyse du planning financier est prévu au point 4.2

## 4.2 Analyse du planning financier

La planification financière Q1 a été exécutée à 87%. Cette proportion est un indice traduisant une bonne exécution de la planification financière 2008. Toutefois, nous ne manquerons pas de signaler que toutes les activités planifiées n'ont pas été effectuées au temps voulu car les délais ont été affectés à certains niveaux dans le respect des procédures administratifs y relatif.

Description	Montant budgétisé (Q1 2008)	Montant réalisé (exécution au 31/12/2008)	Commentaires
Construction de la MCH de Cyimbili.	50.000	0	Les procédures ont pris beaucoup de temps, un premier déboursement en 2009
Etudes et suivi des travaux aux MCH de Nyaruguru.	100.000	32.999,05	Les études se clôturent en 2009.
Construction des MCH de Nyaruguru.	0	0	OK
Etudes et suivi des travaux d'électrification des centres de santé.	125.000	41.207,86	Réalisation d'un Dossier d'Appel d'Offres à partir des données existantes et en collaboration avec le MINISANTE
Electrification des centres de santé.	620.000	0	La confection du DAO a pris beaucoup de temps (collaboration avec MINISANTE)
Etudes et suivi des travaux aux lignes d'interconnexion des MCH et d'extension du réseau MT.	125.000	10.307,65	Les études vont se clôturer en 2009
Construction de la ligne d'interconnexion des MCH des districts de Rutsiro et Rubavu.	0	0	OK
Extension de la ligne MT Kigali – Kiyumba.	250.000	1.081.407,8	Le budget prévu pour l'extension de la ligne étant insuffisant, le CdC a décidé d'augmenter cette ligne ; en plus l'ouverture d'un crédit documentaire a été nécessaire.
Construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru.	0	0	OK
Appui Institutionnel aux agences nationales et régionales	100.000	52.498,25	Un décaissement en faveur de l'EGL a été fait. Il était prévu un appui à la cellule technique constituée au niveau du MININFRA dans le cadre du NEDA non encore en place. Une demande formelle n'ayant pas été adressée au projet, cette contribution n'a pu être libellée
Réserve budgétaire cogestion	0	0	OK
Réserve budgétaire régie	0	0	OK
Assistant Technique	0	0	OK
Staff national	19.800	9.948,48	Tout le staff n'est pas encore engagé
Autres frais du personnel	2.700	1.691,57	Tout le staff n'est pas encore engagé
Véhicules	55.000	37.392	Les deux véhicules prévus sont achetés à un prix inférieur aux prévisions
Equipement bureau et Télécom	11.300	11.369,58	Un dépassement des prévisions de 369,58€
Frais de fonctionnement des véhicules	4.500	2.713,63	Prévisions supérieures à la réalisation

Coopération Technique Belge

Télécommunications	5.100	556,96	Prévisions supérieures à la réalisation
Fournitures de bureau	5.400	2.728,08	Prévisions supérieures à la réalisation
Suivi et backstopping technique CTB	18.000	9.789,51	Prévisions supérieures à la réalisation
Evaluation à mi - parcours	0	0	OK
Audit	10.000	0	Audit prévu pour le Q1 2009

## 5 SUIVI DES INDICATEURS

### 5.1 Objectif spécifique

L'objectif spécifique du projet est « l'énergie électrique relativement bon marché est mise à la disposition des usagers ruraux et au réseau national pendant les périodes de consommation moindre ».

Ces indicateurs sont :

- Le coût de production moyen de kWh d'électricité produite par les MCH par rapport au coût de production de kWh d'électricité des centrales thermiques ;
- La quantité d'énergie électrique produite annuellement par les MCH construites dans le cadre du projet EPRER.

Le projet étant à sa phase de démarrage, ces points resteront les indicateurs dans l'exécution du projet.

### 5.2 Résultats

Le projet compte 3 résultats principaux :

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risque et hypothèses
<b>R1. L'accès à l'énergie électrique est amélioré par l'extension du réseau de distribution d'énergie électrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Linéaire des lignes MT construites par le projet</li> <li>• Nombre de centres ruraux raccordés au réseau MT par le projet</li> <li>• Nombre d'écoles électrifiées par le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistiques d'Electrogaz, du Mininfra et des districts concernés</li> <li>• Rapports de suivi et d'évaluation du projet.</li> </ul>	
Activités par résultat	Moyens	Coûts en Euros	Risques par hypothèses
1.1 Construction de la MCH de Cyimbili	Entreprise	200.000 €	
1.2. Etudes et suivi des travaux aux MCH de Nyaruguru	Bureau d'étude	300.000 €	Les études confirment la faisabilité
1.3. Construction des MCH de Nyaruguru	Entreprise	5.000.000 €	L'expropriation des terrains est faite dans les délais requis
1.4. Etudes et suivi des travaux d'électrification	Bureau d'étude	225.000 €	Les études confirment la

des Centres de Santé			faisabilité
1.5. Electrification des Centres de Santé	Entreprise	1.275.000 €	La maintenance est assurée par les services techniques du MINISANTE
<b>Total Production d'énergie</b>		<b>7.000.000 €</b>	

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risque et hypothèses
<b>R2.L'accès à l'énergie électrique est amélioré par l'extension du réseau de distribution d'énergie électrique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Linéaire des lignes MT construites par le projet</li> <li>- Nombre de centres ruraux raccordés au réseau MT par le projet</li> <li>- Nombre d'écoles électrifiées par le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statistiques d'Electrogaz, du Mininfra et des districts concernés</li> <li>- Rapports de suivi et d'évaluation du projet.</li> </ul>	
Activités par résultat	Moyens	Coûts en Euros	Risques et hypothèses
2.1. Etude et suivi des travaux aux lignes MT et réseaux BT	Bureau d'étude	300.000 €	L'expropriation des terrains est faite dans les délais requis
2.2. Construction de la ligne d'interconnexion des MCH des districts de Rutsiro et Rubavu	Entreprise	1.450.000 €	
2.3. Extension de la ligne MT Kigali - Kiyumba	Entreprise	1.250.000 €	
2.4. Construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru	Entreprise	4.000.000 €	
<b>Total lignes et réseaux</b>		<b>7.000.000 €</b>	

Résultats	Indicateurs de Résultats	Sources de vérification	Risque et hypothèses
<b>R3.Un appui institutionnel a été mis à la disposition des institutions de développement du secteur de l'énergie électrique au niveau national et régional</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'activités d'appui financées par le projet</li> <li>- Nombre de techniciens en hydroélectricité et en solaire photovoltaïque formé par le projet</li> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PV des réunions des CdC</li> <li>- Comptabilité analytique du projet.</li> </ul>	Une décision politique se fait attendre pour la mise en place du NEDA, les procédures sont en cours.

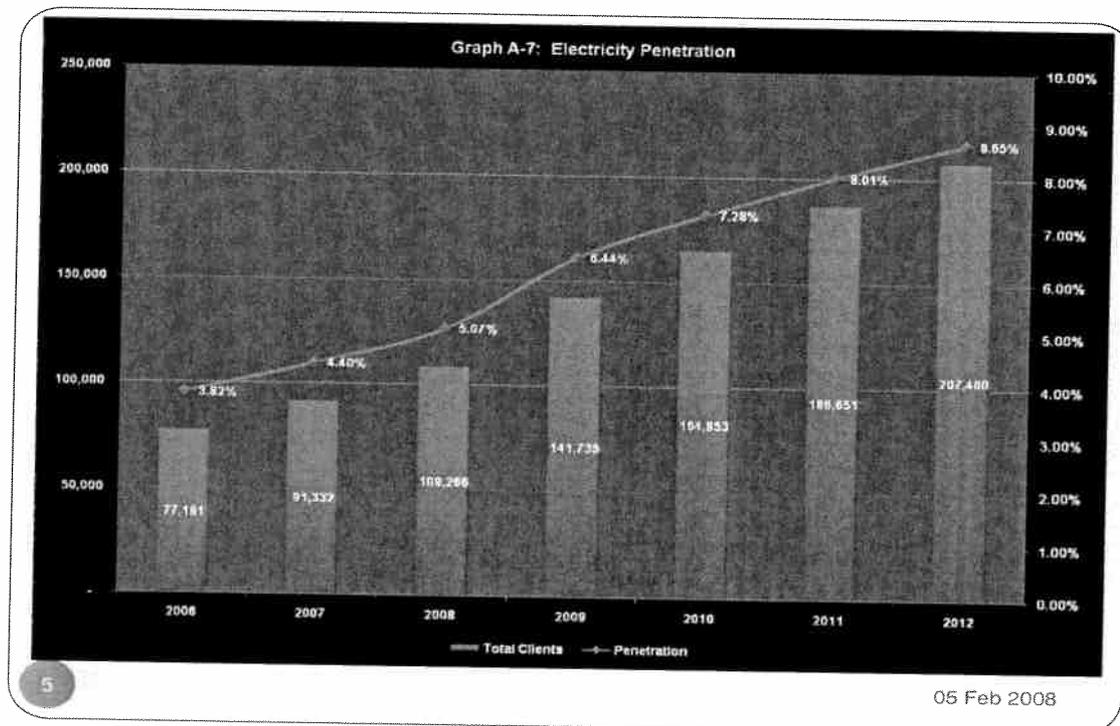
A part les 3 résultats, il y a également un résultat pour les moyens globaux :

Moyens globaux d'exécution	Moyens humains	Contribution Belge	Contribution rwandaise
1. Frais de personnel	Mininfra, Electrogaz et CTB	397.200 €	39.600 €
2. Investissement		70.000 €	-
3. Frais de fonctionnement	Mininfra, Electrogaz, CTB	43.200 €	36.000 €
4. Audit, suivi et évaluation	MININFRA, Electrogaz et CTB	98.000 €	
	<b>Total des moyens globaux d'exécution</b>	<b>608.400 €</b>	<b>75.600€</b>

<b>Grand total du projet EPRER</b>	<b>15.000.000 €</b>	<b>2.35.600 €</b>
	<b>15.235.600 €</b>	

### 5.3 Évolution des indicateurs (graphique)

Nombre d'abonnés connectés au réseau national d'électricité.



## 6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

### 6.1 Efficience

Les résultats attendus à la fin de 2008 n'ont pas été atteints à 100%. La planification financière n'a été réalisée qu'à 87%.

#### **Respect du timing**

Les écarts dans les délais pour certaines activités vont affecter la réalisation des objectifs du point de vue **facteur temps**.

Nous pouvons donner à titre d'exemple l'activité « **électrification des centres de santé** » qui devrait être terminée en 2008 et qui ne pourra l'être achevée que fin 2009. Le manque d'informations de base n'a pas permis d'initier le projet sans auparavant étudier site par site l'état des équipements existants.

Comme l'électrification de centres de santé par le réseau national est la solution la plus durable et efficace il nous a fallu faire la base de données et la carte du réseau national d'électricité ainsi que la carte et base de données des centres de santé, pour ensuite pouvoir évaluer quels centres de santé pourraient être électrifiés par le réseau et lesquelles ont besoin d'un système photovoltaïque ou système hybride, avec connexion à des MCH en îlotage.

#### **Moyens engagés dans l'exécution des activités**

Les moyens engagés dans l'exécution du projet se sont révélés insuffisants dans l'exécution de certains marchés. Pour cela, des comités de concertation se sont réunis pour trouver des solutions à certains problèmes concrets :

- Le comité de concertation du 28 novembre a approuvé la proposition de changement de lignes budgétaires de la ligne A 01 03 « Construction des MCH de Nyaruguru » vers la ligne A 01 01 « Construction de la MCH Cyimbili » pour permettre l'exécution du marché des trois microcentrales de l'Ouest dont Cyimbili.
- Afin de pouvoir signer le contrat de l'extension de la ligne Mont Kigali Kiyumba, et pour pouvoir commencer les travaux dans un délai raisonnable, les membres du comité de concertation du 14 octobre 2008 ont décidé de transférer de la ligne A 02 04 « électrification de Nyaruguru » vers la ligne A 02 03 de la ligne « extension Mont Kigali Kiyumba »
- Afin de pouvoir signer le contrat d'exécution des lignes électriques dans la Province de l'Ouest, les membres du comité de concertation du 14 décembre 2008 ont décidé de transférer le montant de 700.000€ de la ligne A 02 04 « électrification de Nyaruguru » vers A 02 02 « Construction de la ligne d'interconnexion de la province de l'Ouest »
- Ce même comité de concertation du 17 décembre a décidé de transférer 1.472.400 € de la ligne A 01 03 « Construction des MCH de Nyaruguru » vers A 01 01

« Construction de la MCH Cyimbili » pour permettre la signature du contrat de la fourniture et installation des équipements hydroélectriques des trois centrales dont Cyimbili.

#### Taux de réalisation des indicateurs des résultats

Résultat	Taux
<b>Résultat 1</b> La production d'énergie électrique à partir de ressources renouvelables a augmenté	1%
<b>Résultat 2</b> L'accès à l'énergie électrique est augmenté par l'extension du réseau de distributions d'énergie électrique	16%
<b>Résultat 3</b> Un appui institutionnel a été mis à la disposition des agences d'électricité au niveau national et régional	17%

## 6.2 Efficacité

La première année (2008) est une fondation pour la réalisation de l'objectif spécifique du projet **l'énergie électrique relativement bon marché est mis à la disposition des usagers ruraux et au réseau national pendant les périodes de consommation moindre**. Tout ce qui a été entrepris cadre bien avec les objectifs du projet et plus particulièrement de l'objectif spécifique.

## 6.3 Durabilité

Il est très tôt de mesurer la durabilité du projet.

Cependant, les modalités d'exécution du projet sont favorables à la durabilité.

## 7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

### 7.1 Synthèse des critères d'appréciation

La première année de vie du projet EPRER fut une année où plusieurs activités devaient être amorcées. Plusieurs activités ont débuté et le taux d'exécution annuelle est rassurant. Cependant, la lenteur des procédures administratives à certains niveaux n'a pas pu permettre de réaliser tout ce qui était prévu.

### 7.2 Recommandations

Le respect du calendrier d'exécution du projet est à recommander fortement.

Comme l'équipe est active au sein du Ministère, des activités extra projets sont faites, avec influence directe ou indirecte sur les projets ou étroitement liées avec celles-ci.

La politique énergétique du Ministère (Rwanda energy policy and strategy) le roll out plan d'électrification rural, le suivi des micro centrales hydroélectriques et analyses sur l'atlas hydroélectrique, l'électrification de centres de santé de tout le pays sont des sujets où l'équipe de la CTB a un rôle actif et décisif.

Une prolongation du mandat et des fonds à prévoir pour les actions à mener sont demandé, aussi bien pour le pool contribution au budget, que pour des aides projets.

## 8 NOUVEAU PLANNING (ANNEE N+1)

### 8.1 Planning des activités de l'année N+1

L'année 2009 sera une année riche d'activités car plusieurs ont été lancées en 2008 et doivent continuer dans les années à suivre. D'autres vont débiter en 2009. Nous notons pour cette année :

- Achever les études de faisabilité et d'exécution des Microcentrales Hydroélectriques et lignes électriques dans le district de Nyaruguru.
- Poursuivre les travaux de l'extension de la construction de la ligne électrique 30kV Mont Kigali – Ndiza (ex Kiyumba dans la Province du Sud.
- Exécuter le marché de fourniture et installation des équipements photovoltaïques pour les centres de santé au Rwanda.
- Exécution du marché de construction des lignes électriques MT 30 kV et de réseaux BT dans la Province de l'Ouest.
- Débuter la construction de la Microcentrale Hydroélectrique de Cyimbili.
- Appui financier à la relance de l'EGL exercice 2009 et un appui financier aux agences d'énergie au niveau national.
- Lancer le marché de construction des microcentrales hydroélectriques dans le district de Nyaruguru.
- Lancer le marché de construction de lignes électriques dans le district de Nyaruguru.

## 8.2. Planning financier de l'année N+1

Code: RWA 07 055 11		Pays: Rwanda		2009					
Titre: Accès à l'Electricité des Populations Rurales à travers les Energies Renouvelables (EPRER)		Monnaie: EURO		Contributions (EUR)					
Date: 31/12/2008		Durée: 48 mois		Total	Q1	Q2	Q3	Q4	
Code	Mode	Description	Belgique	Rwanda	Total	Q1	Q2	Q3	Q4
A-01-01	Cogestion	Construction de la MCH de Cyimbili.	200.000	10.000	210.000	243.100	1.472.400	0	0
A-01-02	Cogestion	Etudes et suivi des travaux aux MCH de Nyaruguru.	300.000	0	300.000	48.800	81.300	0	0
A-01-03	Cogestion	Construction des MCH de Nyaruguru.	5.000.000	70.000	5.070.000	0	0	0	0
A-01-04	Cogestion	Etudes et suivi des travaux d'électrification des centres de santé.	225.000	0	225.000	0	45.900	45.900	45.900
A-01-05	Cogestion	Electrification des centres de santé.	1.275.000	0	1.275.000	0	382.500	255.000	892.500
<b>Sous - totaux R1 (Production d'énergie électrique à partir des ressources renouvelables a augmenté)</b>			<b>7.000.000</b>	<b>80.000</b>	<b>7.080.000</b>	<b>291.900</b>	<b>300.900</b>	<b>2.875.900</b>	<b>4.049.800</b>
A-02-01	Cogestion	Etudes et suivi des travaux aux lignes d'interconnexion des MCH et d'extension du réseau MT.	300.000	0	300.000	14.700	0	0	0
A-02-02	Cogestion	Construction de la ligne d'interconnexion des MCH des districts de Rutsiro et Rubavu.	1.450.000	20.000	1.470.000	0	0	0	0
A-02-03	Cogestion	Extension de la ligne MT Kigali - Kiyumba.	1.250.000	20.000	1.270.000	0	0	0	0
A-02-04	Cogestion	Construction de la ligne d'interconnexion des MCH du district de Nyaruguru.	4.000.000	40.000	4.040.000	0	0	0	0
<b>Sous - totaux R2 (L'accès à l'énergie électrique est amélioré par l'extension du réseau de distribution d'énergie électrique)</b>			<b>7.000.000</b>	<b>80.000</b>	<b>70.080.000</b>	<b>14.700</b>			
A-03-01	Cogestion	Appui institutionnel aux agences nationales et régionales	300.000	0	300.000	0	50.000	25.000	25.000
<b>Sous - total R 3(Appui institutionnel a été mis à la disposition des institutions de développement du secteur de l'énergie)</b>			<b>300.000</b>	<b>0</b>	<b>300.000</b>	<b>0</b>	<b>50.000</b>	<b>25.000</b>	<b>25.000</b>
Y-01-01	Cogestion	Réserve budgétaire cogestion	86.600	0	86.600				
Y-01-02	Régie	Réserve budgétaire régie	5.000	0	5.000				

## Coopération Technique Belge

Sous - totaux (Réserve budgétaire)		91.600	0	91.600	0	0	0	0
Z-01-01	Régie	300.000	0	300.000	0	37.500	37.500	37.500
Z-01-02	Cogestion	79.200	39.600	118.800	8.100	8.100	8.100	8.100
Z-01-03	Cogestion	18.000	0	18.000	600	600	600	600
<b>Frais du personnel</b>		<b>397.200</b>	<b>39.600</b>	<b>436.800</b>	<b>8.700</b>	<b>46.200</b>	<b>46.200</b>	<b>46.200</b>
Z-02-01	Régie	55.000	0	55.000	0	0	0	0
Z-02-02	Cogestion	15.000	0	15.000	0	0	0	0
<b>Investissement</b>		<b>70.000</b>	<b>0</b>	<b>70.000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Z-03-01	Cogestion	30.000	0	30.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Z-03-02	Cogestion	6.000	0	6.000	300	300	300	300
Z-03-03	Cogestion	7.200	36.000	43.200	300	300	300	300
<b>Frais de fonctionnement</b>		<b>43.200</b>	<b>36.000</b>	<b>79.200</b>	<b>1.600</b>	<b>1.600</b>	<b>1.600</b>	<b>1.600</b>
Z-04-01	Régie	48.000	0	48.000	0	6.000	0	6.000
Z-04-02	Régie	20.000	0	20.000	0	0	20.000	0
Z-04-03	Régie	30.000	0	30.000	10.000	0	0	10.000
<b>Audit et suivi d'évaluation</b>		<b>98.000</b>	<b>0</b>	<b>98.000</b>	<b>10.000</b>	<b>6.000</b>	<b>20.000</b>	<b>16.000</b>
<b>Régie</b>		<b>458.000</b>	<b>0</b>	<b>458.000</b>	<b>10.000</b>	<b>43.500</b>	<b>57.500</b>	<b>53.500</b>
<b>Cogestion</b>		<b>14.542.000</b>	<b>235.600</b>	<b>14.777.600</b>	<b>316.900</b>	<b>2.042.400</b>	<b>336.200</b>	<b>336.200</b>
<b>Total</b>		<b>15.000.000</b>	<b>235.600</b>	<b>15.235.600</b>	<b>326.900</b>	<b>2085.900</b>	<b>393.700</b>	<b>389.700</b>

## 9 CONCLUSIONS

### 9.1 Activités et Finances

Le taux d'exécution exercice 2008 est de 9% sur un budget global de 15.000.000 €. Les activités planifiées n'ont pas été réalisées comme souhaitées et vont se poursuivre dans les années qui suivent. Le bilan des activités réalisées n'est pas mauvais mais une bonne partie des activités n'a pas été faite ; cela a été dû au non respect du calendrier d'exécution des procédures administratives à certains niveaux.

### 9.2 Critères de suivi

#### 9.2.1 Efficience

Les ressources de l'intervention sont converties au moyen des activités pour atteindre les résultats souhaités avec efficience. Les débuts sont prometteurs. Au bout de 11 mois, le taux d'exécution annuelle est de 87%. Cependant, le non respect du timing à certaines instances dans le suivi des procédures risque de causer préjudice quant à la réalisation des activités au temps souhaité.

#### 9.2.2 Efficacité

Il très tôt d'évaluer si les résultats du projet sont atteints, mais les débuts sont promoteurs. Dans nos rapports ultérieurs nous ne doutons pas les bases solides seront là pour nous permettre de parler de l'efficacité du projet.

#### 9.2.3 Durabilité

Le projet étant dans sa première année d'existence, les activités déjà exécutées ne permettent pas de parler objectivement de la durabilité. Toutefois, tout est mis en place pour pouvoir atteindre des résultats durables.

### 9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

#### 9.3.1 Recommandations relatives au planning des activités

#### 9.3.2 Recommandations relatives au planning financier

#### 9.3.3 Recommandations relatives au Cadre logique

#### 9.3.4 Autres recommandations

## 10 ANNEXES

10.1 Check-list Efficience

10.2 Check-list Efficacité

10.3 Check-list Durabilité

L'efficience se réfère à la manière dont les ressources de l'intervention de coopération sont converties au moyen des activités du projet pour atteindre les résultats escomptés.

À remplir par le Projet

1. Données factuelles sur les indicateurs de résultats:

	% de réalisation escomptée	% réel de réalisation	différence*
Indicateurs pour le Résultat 1	100	0	100
Indicateurs pour le Résultat 2	100	0	100
Indicateurs pour le Résultat 3	0	0	0
Indicateurs pour le Résultat 4	0	0	0
Indicateurs pour le Résultat 5	0	0	0
Indicateurs pour le Résultat 6	0	0	0
Indicateurs pour le Résultat 7	0	0	0

\* (% de réalisation escomptée - % réel de réalisation)

2. Réalisation des résultats se référant aux indicateurs.
- Ces indicateurs sont-ils formulés de façon 'SMART'?  Oui  Non  NA
- Tous les indicateurs font-ils l'objet d'un suivi?  Oui  Non  NA
- Existe-t-il une base de comparaison pour chaque indicateur?  Oui  Non  NA

3. Données factuelles sur les activités:

	La mise en oeuvre avance comme prévu	La mise en oeuvre est retardée	La mise en oeuvre a de l'avance	Explication
pour le Résultat 1		x		procédures de marché complexes
pour le Résultat 2		x		procédures de marché complexes
pour le Résultat 3				
pour le Résultat 4				
pour le Résultat 5				
pour le Résultat 6				
pour le Résultat 7				

4. Les activités sont mises en oeuvre comme prévu.  Oui  Non  NA
- Il faudra plus de temps pour réaliser certaines activités  Oui  Non  NA
- Certaines activités peuvent être mises en oeuvre dans un délai plus court  Oui  Non  NA
- Tout délai encouru sera rattrapé avant la fin du projet  Oui  Non  NA
- Tout écart détecté influencera considérablement l'atteinte des résultats  Oui  Non  NA

5. La qualité générale des activités du projet est jugée:
- satisfaisante
- suffisante
- problématique

6. Les activités contribuent-elles à l'atteinte des résultats planifiés?  Oui  Non  NA
- Dans le cas contraire, expliquez pourquoi:

7. Est-il possible de planifier les activités de manière plus optimale?  Oui  Non  NA
- l'évolution dans le secteur de l'énergie est rapide, des adaptations se font au fur et à mesure

8. Données factuelles sur les dépenses:

	% du budget total	% du budget annuel	date de la dernière modif.	Explication	% de la programmation financière année X
pour le Résultat 1					

pour le Résultat 2				
pour le Résultat 3				
pour le Résultat 4				
pour le Résultat 5				
pour le Résultat 6				
pour le Résultat 7				
Budget total				

	Oui	Non	NA
9. Les ressources financières sont gérées comme prévu.			
Certains coûts estimés ne suffisent pas; des ressources suppl. sont nécessaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il reste d'importants moyens financiers; ceux-ci doivent être replanifiés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certains risques financiers ont été identifiés par rapport aux dépenses (crédits,...)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les risques financiers détectés sont sous contrôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les activités pourraient être mises en oeuvre avec moins de moyens financiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La contribution du partenaire est respectée en termes financiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Est-il possible de gérer les ressources financières de façon plus optimale?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les normes et standards des équipements ne sont pas établis. Un choix moins onéreux est possible			
11. Les ressources humaines sont gérées comme prévu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel du projet est au complet	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel du projet n'est pas stabilisé	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le personnel prévu ne suffit pas; des ressources suppl. sont nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certains membres du personnel exécutent des tâches non conformes à leurs description de fonction	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les activités pourraient être mises en oeuvre avec moins de moyens humains	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il existe un équilibre femmes/hommes au sein du personnel du projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Est-il possible de gérer les ressources humaines de manière plus optimale?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les RH sont géré en partenariat avec les RH du Ministère			
13. Les biens et les équipements sont gérés comme prévu.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'équipement a été inventorié et assuré	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D'importantes quantités de biens ne seront pas utilisées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Biens et équipement insuffisants; des ressources suppl. sont nécessaires	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certains équipement ou biens ne sont pas adaptés aux conditions/a une utilisation locales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Est-il possible de gérer les biens et équipements de façon plus optimale?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant, expliquez de quelle manière:			
15. La structure organisationnelle du projet est jugée:			
satisfaisante	<input checked="" type="checkbox"/>		
suffisante	<input type="checkbox"/>		
problématique	<input type="checkbox"/>		
17. Tout problème inattendu de planification a-t-il pu être résolu?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant, expliquez comment le planning a été adapté:			
16. L'efficacité du projet peut-elle être améliorée?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'appropriation par les Directeurs d'intervention est insuffisante.			

<b>Enseignements tirés</b>	En général l'efficience du projet n'est pas à démontrer, il à sa place au sein du MININFRA et en fait partie intégrante.
<b>Best practices</b>	Une implication des Directeurs d'Intervention plus importante est souhaitable
<b>Recommandations</b>	L'appropriation est souvent problématique, soit par manque de capacité soit par manque de compétences.



L'efficacité évalue si les résultats du projet sont atteints et s'ils contribuent à la réalisation de l'objectif spécifique. Elle vérifie si les changements survenus dans la zone du projet sont attribuables au projet même. Elle évalue également si les bénéficiaires utilisent les résultats apportés par le projet.

## À remplir par le Projet

Oui

Non

NA

En ce qui concerne les indicateurs de l'objectif spécifique :

Existe-t-il des indicateurs pour l'objectif spécifique?

Les indicateurs de l'objectif spécifique sont-ils 'SMART'?

Les indicateurs de l'objectif spécifique font-ils l'objet d'un suivi?

Existe-t-il une base de comparaison?

2. Les indicateurs de l'objectif spécifique sont-ils atteints?

	% de réalisation escomptée	% réel de réalisation	différence*
Indicateur 1	100	0	100
Indicateur 2	100	0	100
Indicateur 3	0	0	0
Indicateur 4	0	0	0

\* (% de réalisation escomptée - % réel de réalisation)

3. L'objectif spécifique sera-t-il réalisé uniquement grâce aux résultats atteints?

4. Les résultats s'assortissent-ils d'effets secondaires?

Y a-t-il des effets secondaires; influencent-ils l'objectif spécifique?

de manière positive  de manière négative

5. Des facteurs extérieurs influencent-ils l'objectif spécifique?

de manière positive  de manière négative

6. Quelles sont les caractéristiques des bénéficiaires impliqués dans le projet?

comme les projets se situent en milieu Rural, c'est surtout la partie pauvre, enfants et femmes qui en bénéficient.

7. Les groupes qui bénéficie(ro)nt de l'objectif spécifique sont:

intentionnels, non intentionnels, ... expliquez: c'est pour toute la population, mais en premier lieu des abonnées pilotes, écoles, centres de santé, centres d'activités, imidugudu's.

8. Les bénéficiaires ont-ils accès aux résultats fournis par le projet?

comme il s'agit de projets en infrastructures, les bénéficiaires pourront joir des infrastructures dès qu'ils sont achevés

9. Les bénéficiaires utilisent-ils les résultats fournis par le projet?

Dans le cas contraire, expliquez pourquoi (pour les résultats en question):

10. Les bénéficiaires sont-ils satisfaits des résultats fournis par le projet?

comme il s'agit de projets en infrastructures, les bénéficiaires pourront joir des infrastructures dès qu'ils sont achevés

11. L'exécution du projet répond-elle:

- aux problèmes des bénéficiaires
- aux priorités des bénéficiaires

12. Les solutions proposées résolvent-elles les problèmes des bénéficiaires?

<b>Enseignements tirés</b>	
<b>Best practices</b>	
<b>Recommandations</b>	

La durabilité se réfère à la probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention de coopération au développement après le retrait de l'aide du donateur.

## À remplir par le Projet

Oui

Non

NA

1. L'instance partenaire participe-t-elle de manière active à:

rapportage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
prise de décisions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
planning des activités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gestion financière	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
mise en oeuvre du projet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
monitoring et évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gestion des ressources humaines	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gestion des ressources matérielles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Des ressources et capacités sont-elles mise à disposition pour préserver et reproduire les résultats?

Ressources humaines	<input checked="" type="checkbox"/>
Ressources financières	<input checked="" type="checkbox"/>
Équipement	<input checked="" type="checkbox"/>

3. L'instance partenaire prend-elle les dispositions requises pour reprendre le projet?

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

4. Existe-t-il un plan d'intégration du projet dans l'instance partenaire?  
Les projets font partie intégrante des priorités du Ministère

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

5. Le projet assure-t-il une formation institutionnelle aux instances partenaires?

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

6. Le personnel formé reste-t-il en place?

<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

7. Le projet renforce-t-il les capacités des organisations en ce qui concerne?

Gestion de systèmes	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion des processus	<input checked="" type="checkbox"/>
Transfert de connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>
Networking	<input checked="" type="checkbox"/>

8. Le projet veille-t-il au renforcement nécessaire des capacités des individus en ce qui concerne?

Transfert de connaissances	<input checked="" type="checkbox"/>
Échange d'expériences	<input checked="" type="checkbox"/>
Échange de valeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Empowerment	<input checked="" type="checkbox"/>
Networking	<input checked="" type="checkbox"/>

9. Le projet est-il appuyé par les instances locales suivantes?

Instances politiques	<input checked="" type="checkbox"/>
Instances partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>
Instances de la société civile	<input checked="" type="checkbox"/>

Instances culturelles (religieuses, ethniques, traditionnelles...)

10. Les modalités d'aide renforcent-elles la durabilité?



11. Les modalités d'exécution renforcent-elles la durabilité?



12. Le projet contribue-t-il à la durabilité dans les dimensions suivantes?

Politique

Sociale

Institutionnelle

Organisationnelle

Culturelle

Économique

Technique

13. Le projet est-il assorti de conditions posées par le donateur?



Le cas échéant, ces conditions sont-elles déduites des stratégies nationales?



14. Le projet respecte-t-il le principe de l'aide déliée?



15. L'instance partenaire respecte-t-elle sa contribution?



**Remarques**

Les projets aident à mettre en execution la strategie et politique du partenaire. Nous contribuons à la mise en place d'une politique équitable avec actions dirigés vers la population rurale.